

17 Octobre 1961- 17 octobre 2010

49^{ème} Anniversaire
Vérité et Justice



Le 17 octobre 1961, des dizaines de milliers d'Algériens manifestaient pacifiquement à Paris contre le couvre feu discriminatoire qui leur avait été imposé par Maurice Papon, Préfet de police de Paris. Ils défendaient leur droit à l'égalité, leur droit à l'indépendance et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Ce jour-là, et les jours qui suivirent, des milliers de ces manifestants furent arrêtés, emprisonnés, torturés ou, pour nombre d'entre eux, refoulés en Algérie. Des centaines perdirent la vie, victimes d'une violence et d'une brutalité extrêmes des forces de police.

49 ans après, la Vérité est en marche. Cependant, la France n'a toujours pas reconnu sa responsabilité dans les guerres coloniales qu'elle a menées, - en particulier la Guerre d'Algérie- non plus que dans le cortège de drames et d'horreurs qu'elle a entraînés ou dans ce crime d'Etat que constitue le 17 octobre 1961. Certains osent encore aujourd'hui continuer à parler des "bienfaits de la colonisation" et le pouvoir encourage les nostalgiques de l'Algérie Française et de l'OAS, comme dans les tentatives pour empêcher la projection du film "Hors la Loi". Malgré un discours, parfois ambigu et contradictoire, sur le passé colonial de la France, la politique menée par le Président de la République témoigne d'une réelle volonté de sa réhabilitation.

Depuis sa nomination, Hubert Falco, le Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants multiplie les actes d'allégeance à ces nostalgiques. Le 19 Octobre prochain, il installera la "Fondation pour la mémoire de la Guerre d'Algérie", dotée de plus de 7 millions d'euros, en application de l'article 3 de la loi du 23 février 2005. Même si un alinéa de l'article 4 qui voulait initialement inciter les enseignants à présenter les "aspects positifs de la colonisation" a aujourd'hui disparu, cette Fondation semble être sous la coupe d'associations nostalgiques qui voudraient pouvoir exiger des historiens qu'ils se plient à la mémoire de "certains" témoins. Pour être fidèles à leur mission scientifique, les historiens ont besoin de pouvoir accéder librement aux archives, échapper aux contrôles des pouvoirs ou des groupes de pression et travailler ensemble, avec leurs homologues, entre les deux rives de la Méditerranée. Or, la loi sur les archives, votée en 2008, fixe des délais de consultation aux dossiers judiciaires qui retardera en particulier les recherches sur l'organisation criminelle de l'OAS que certains, au sein même du parti du Président de la République, cherchent à réhabiliter. La recherche de la vérité s'impose pour cette période sombre de notre histoire comme elle s'est imposée pour la collaboration vichyste avec l'Allemagne nazie. Ce n'est qu'à ce prix que pourra disparaître la séquelle la plus grave de la guerre d'Algérie, à savoir le racisme dont sont victimes aujourd'hui nombre de citoyens ou de ressortissants d'origine maghrébine ou des anciennes colonies, y compris sous la forme de violences policières parfois meurtrières.

Pour exiger :

- la reconnaissance officielle du crime commis par l'Etat français les 17 et 18 octobre 1961
- la liberté d'accès effective aux archives pour tous, historiens et citoyens
- le développement de la recherche historique sur ces questions dans un cadre franco-algérien et international

Rassemblement : Dimanche 17 octobre à 17 h. à la Place Saint Michel à Paris

Là où tant de victimes furent jetées à la Seine il y a 49 ans.

Organisations signataires : (13/10/2010 à 15h30) : 17 octobre 1961 contre l'oubli, 93 au cœur de la république, 4ACG (Association des anciens Appelés en Algérie Contre la Guerre), ACCA (Agir Contre le Colonialisme Aujourd'hui), AFASPA (Association Française d'Amitié et de Solidarité avec les Peuples d'Afrique), Les Alternatifs, AFAPREDESA-FRANCE (Association des Familles et des Prisonniers et Disparus Sahraouis), AL (Alternative Libertaire), AMF (Association des Marocains en France), Association les amis de Max Marchand - de Mouloud Feraoun et de leurs compagnons, ANPROMEVO (Association nationale pour la protection de la mémoire des victimes de l'OAS), APCV (Agence de promotion des cultures et du voyage), Au Nom de la Mémoire, ARAC (Association Républicaine des Anciens Combattants), ASDHOM (Association de Défense des Droits de l'Homme au Maroc), ASF (Association des Sahraouis en France), ATMF (Association des Travailleurs Maghrébins en France), ATTAC, CEDETIM (Centre d'Etudes et d'Initiatives de solidarités internationale), Cercle Frantz Fanon Paris, CORELSO (Comité pour les Respect des Libertés et des Droits de l'Homme au Sahara Occidental), DAL (Droit au Logement), Droits Devant!!, FASE (Fédération pour une Alternative Sociale et Ecologique), FASTI (Fédération des Associations de Solidarité avec les Travailleur-euse-s Immigré-e-s), FTCT (Fédération des Tunisiens Pour Une Citoyenneté Des Deux Rives), Harkis Droits de l'Homme, GISTI (Groupement d'Information et de Soutien des Immigrés), IJAN (International Jewish Antizionist Network, réseau international juif antisioniste) LDH (Ligue des Droits de l'Homme), Mouvement de la Paix, MOUVEMENT DES OBJECTEURS DE CROISSANCE, MRAP (Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples), NPA (Nouveau Parti Anticapitaliste), PCF (Parti Communiste Français), PCOF (Parti Communiste Ouvrier de France), PG (Parti de Gauche), Respaix Conscience Musulmane, Réveil des Consciences, Ruptures, Sortir du Colonialisme, Fédération SUD Education, Survie, Les Verts/Europe Ecologie,